L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL — NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 19 AVRIL 1848.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE.
No 42, rue de Chartres, et No. 13, rue du Camp

NOUVELLE-ORLEANS:

MERCREDI MATIN 19 AVRIL 1848.

M. CLAY.

M. Clay vient de publier un manifeste que nous reproduirons plus bas. En lettre a été insérée dans l'*Observateur de Lexington*, du 12 de ce mois. Un vertige M. Clay permet à ses amis de se poser de son nom au sein de la convention nationale. Du reste, quelque soit le candidat que cette assemblée désignera, M. Clay déclare qu'il le soutiendra de toutes ses forces. Voici dans son entier le manifeste de l'illustre orateur.

AU PEUPLE.

Les rapports contradictoires qui circulent relativement à mes intentions me fournissent l'occasion d'exposer franchement et pleinement mes sentiments sur la question des candidatures présidentielles.

A mois de décembre dernier, je suis parti de ce mot avec l'intention bien arrêtée de faire savoir au public, d'une manière ou d'une autre, que je ne voulais pas être candidat. J'avais exprimé ce dessein plusieurs de mes amis, mais je m'étais réservé le droit d'en faire mon même la déclaration. En y réfléchissant, j'ai cru convenable de consulter mes amis avant de me prononcer définitivement. Depuis nous nous sommes vus et m'entretiens avec eux. La majorité m'ont adjuré de ne pas exécuter mon projet.

Un moyen représenté que cela pourrait être fait au sacrifice du parti whig et en amener peut-être la dissolution, que les probabilité [illegible] ne sont plus grands que [illegible] et les [illegible] de New-York et de [illegible] votera-t-elle selon toute probabilité pour moi, que la Pennsylvanie [illegible] exemple, qu'aucun candidat ne peut être [illegible] le concours de ces trois Etats et que [illegible] dans leurs sutrages [illegible] Cette [illegible] ont ajouté que beaucoup de ceux qui ont [illegible] dans la dernière élection, parce qu'ils savaient que [illegible] pas seraient maintenant leur voix de m'accorder [illegible] concours. Les mêmes [illegible] affirment que la grande majorité des whigs, dans tous les Etats-Unis, désirent mes candidatures, et qu'elle [illegible] être la plus avantageuse de toutes pour le parti whig.

Je ne prétends pas garantir l'exactitude de ces informations, mais je les crois sincères.

On m'a en outre fait entendre que la réunion nouvelle que m'impose les bienveillantes marques de sympathie qui m'ont été prodiguées par le peuple des Etats-Unis, et que j'apprécie plus que personne, me défend de mettre à l'écart, si l'on a besoin de mon nom. On m'a rappelé une parole que j'ai souvent prononcée, c'est qu'un homme ne doit à son pays tout ce qui lui reste vie et santé.

Depuis mon retour chez moi, j'ai réfléchi mûrement à ce que je me devais à moi-même, à ce que je devais à mes principes, à mes amis, et surtout à mon pays. La lutte entre mon devoir et le rester dans la vie privée et mon autre devoir de remplir toutes mes devoirs publics, cette lutte a été longue et pénible. Si je me retire de la vie, et qu'il en résulte les conséquences malheureuses que mes amis ont annoncées, je me [illegible] plus proches et ceux de mon propre cœur. Si au contraire, je laisse librement agir mes amis, quel que soit le résultat de leurs efforts, je serai exempt de blâme.

Je me suis enfin décidé à laisser porter mon nom devant la convention nationale qui doit se réunir au mois de juin prochain pour désigner un candidat présidentiel. Quel que soit le choix de l'assemblée, mon concours lui est d'avance acquis.

On peut voir, d'après ce que j'ai dit, qu'il y avait lieu de croire que je ne me laisserais plus porter comme candidat pour la présidence de l'Union. Par ce motif, et pour d'autres raisons, plusieurs de mes amis et compatriotes ont manifesté des sympathies pour d'autres citoyens distingués des Etats-Unis. Je déclare avec plaisir que je n'ai aucun regret à exprimer, aucune faute à m'imputer, aucune réparation à leur adresser pour préférences qui sont, je le sait, basées sur convictions honnêtes et patriotiques.

H. CLAY.

Ashland, 10 avril 1848.

LYCÉE DU PEUPLE.—M. Dimitry prononcera ce soir, à 8 heures, un discours sur la littérature grecque devant le Lycée du peuple, dans l'enceinte de la Chambre des Représentans. Il aura de nombreux auditeurs.

TEXAS.—Le steamer *Palmetto*, arrivé de Galveston, nous apporte des dates de cette ville jusqu'au 15. Les journaux ne renferment rien d'intéressant.

ESCLAVES.—Les recoins dans le nord de la Louisiane promettent d'être abondantes. Le *Courrier de l'Intelligence* dit que les planteurs sont [illegible] de cette perspective, dont [illegible] son de la [illegible].

☞ Les élections municipales à Oswego, dans l'Etat de New-York, ont été favorables aux whigs, qui ont élu leurs candidats aux places de maire et d'adjoints.

☞ Le nouveau steamer transatlantique *United States* est parti de New-York le 8 avril pour Liverpool.

KENTUCKY.—Le colonel Richard M. Johnson vient de se présenter comme candidat indépendant pour le poste de gouverneur du Kentucky. Cela augmente le désespoir des locofocos qui sont de l'en minorité.

MONUMENT A WASHINGTON.—Les journaux de Washington annoncent que l'on va prochainement commencer le superbe monument destiné à perpétuer matériellement le nom du Père de la Patrie. La pose de la première pierre aura probablement lieu le 4 juillet prochain.

NEW-YORK.—Le commerce de New-York est vivement ému de la suspension de la Banque de France et de quelques autres maisons de banque de France. Le marché cependant se [illegible] en est peu bouleversé ensemble, mais on craint pour quelques maisons l'importance le contrecoup de la crise financière qui afflige en ce moment la France. MM. Pillot et Lebarbier ont [illegible] les [illegible] suspendre leurs paiements.

On écrit d'Augusta, à la date du 13 du courant, que Havemeyer, candidat démocrate, a été élu maire de la ville de New-York, [illegible] revanche Albany et Brooklyn ont élu des candidats whigs au poste de maire.

INDIANE.—A Bird'-Eye Gateway.—Hier matin, vers quatre heures, un incendie a éclaté à bord du steamer Belle d'Arkansas, mouillé dans le port de la Seconde Municipalité. Le bateau venait de faire chargement, et l'on a craint pendant quelque temps que toute la cargaison en fut perdue. Il n'en a été rien heureusement, et il n'est parvenu à se quelque manière des flammes ayant qu'elles aient pu causer un grand dommage. Aucune partie du bateau n'a été consumée, et cinquante ou soixante pièces de toile de coton ont seulement été brûlées.

NOUVELLES D'EUROPE.

La malle d'hier nous a apporté les nouvelles reçues par l'*Hibernia*, mais malheureusement nos journaux français sont restés en arrière. Les nouvelles avec n'apportent pas grand'chose à ce que nous savions déjà. La lutte entre le principe monarchique et le principe républicain [illegible] rapidement tous les pays de l'Europe à l'exception de la Russie. En France la presse continue à discuter les théories les plus diverses, on sent que l'ordre n'a pas encore remplacé les tempêtes de la révolution, et que la société ébranlée par la chute d'un trône cherche à s'asseoir sur une base forte et durable. En attendant, le commerce français est à peu près anéanti, et les classes ouvrières manquent de travail. Cette situation est assez alarmante, mais elle était prévue. Il est impossible de passer de la monarchie à la république sans commotion.

On a approuvé en général les mesures financières décrétées par M. Garnier Pagès. La Banque de France a repris ses opérations. Des [illegible] pour les cents comptes ont été ouverts; on a également occupé pour environ un million de francs, et le lendemain pour 1,200,000 francs. Ces premiers secours ont encouragé le commerce. L'avenir en partie fait renaître la confiance. La Bourse s'en est ressentie. Les métaux précieux arrivent en assez grande quantité et la prime que commandait l'or était tombée de 10 à 5 pour cent. Le prix du pain à Paris a été également réduit.

Ce qui s'est passé en Allemagne a mis fin aux appréhensions d'une guerre générale. Les Etats réunis ne sont trop préoccupés des mouvements populaires qui éclatent dans leur propre sein pour songer à se mêler des affaires de la France. Les sympathies de toutes les nations sont acquises à la nouvelle république, et les gouvernements n'oseraient agir trop ouvertement contre le vœu de leurs sujets.

Pour revenir à la France, on écrit du Havre que la situation commerciale y est déplorable. Huit ou dix nouvelles maisons, entre autres celle de M. Le Pierre, s'y sont déclarées en faillite. Plusieurs navires arrivés dans le port sont repartis pour le Pérou et des consignataires de se rendre à Liverpool. On ne veut rien recevoir.

Le gouvernement provisoire a publié un décret recommandant aux ouvriers étrangers de ne pas venir en France. Les journaux anglais n'ont pas besoin à le condamner, mais il est évident que la nécessité commandait cette mesure. Les ouvriers français sont sans travail, que serait ce si des travailleurs étrangers venaient augmenter le nombre des oisifs et augmenter la concurrence? Un second décret du gouvernement ajourne à trois mois le paiement des traites, &c., et toute action judiciaire pour dette doit être suspendue pendant le même délai, si le débiteur le désire.

Un autre décret, émané du ministère des travaux public, engage les ouvriers qui ont abandonné leurs occupations à les reprendre immédiatement. Ceux qui ne trouveront pas d'emploi recevront un franc par jour.

On a fait une singulière proposition: six ou sept millions de personnes possèdent en l'argenterie en France; elle peut être estimée, chiffre moyen, à 300 francs par personne. On engage l'Etat à emprunter cette argenterie et à donner en retour aux propriétaires des coupons de rente.

Les deux principales banques de Belgique ont suspendu leurs paiements. La Banque romaine a également suspendu les siens momentanément. Les trois frères Rothschild se sont réunis à Paris et se sont mis en communication avec le gouvernement. Celui-ci leur a offert une garde pour protéger leur maison de banque, mais ils n'ont pas voulu l'accepter. Les journaux anglais qui mentionnent ce fait, ajoutent que la plupart des ateliers à Paris sont fermés, et que l'on n'ose rien entreprendre. Le gouvernement provisoire fait tout ce qu'il peut pour donner de l'occupation aux ouvriers. On discutait la question de savoir s'il ne convenirait point que l'Etat prît à sa charge tous les chemins de fer, tels qu'ils se trouvent maintenant, et qu'il payât les propriétaires en rentes françaises.

Voici un état des fonds publics à trois différentes époques; le jour où la révolution a éclaté à Paris; le jour de la réouverture de la Bourse, et enfin le 29 mars.

	23 fév.	7 mars	29 mars
	f. c.	f. c.	f. c.
Cinq pour cent.	116 75	97 50	72 00
Trois pour cent.	74 10	50 00	51 00
Banque de France.	3180 00	2100 00	1650 00
Chemin de fer d'Orléans.	1185 00	1000 00	690 00
— de Rouen.	850 00	550 00	420 00
— du Nord.	542 50	390 00	337 50

LOMBARDIE.—Comme nous l'avons déjà dit, d'après une dépêche télégraphique, une grande insurrection a éclaté en Lombardie. A Milan, le combat a duré longtemps entre les troupes et le peuple qui avait élevé des barricades dans toutes les rues. Le vice-roi s'est enfui. Byhanin et Bresca se sont également soulevés.

ALLEMAGNE.—On annonce l'abdication du roi de Bavière, sans donner cependant aucun détail.

Des lettres reçues de Vienne annoncent que le calme y est rétabli, et que l'enthousiasme régne dans toutes les parties de l'empire par suite des concessions faites par le gouvernement. Il n'y a pas eu de crise financière en Autriche; les paiements s'opèrent avec la plus grande exactitude et personne n'a songé à se prévaloir des quinze jours de délai accordés aux débiteurs. La tranquillité règne également à Berlin.

ANGLETERRE.—Il n'est pas question d'émeutes en Angleterre; la première effervescence passée tout est rentré dans l'ordre. Les meetings en Irlande n'ont occasionné aucun trouble.

Interpellé dans la Chambre des Communes, au sujet de l'aide offert en Angleterre aux membres de l'ex famille royale, lord Palmerston a répondu que l'ambassadeur anglais n'avait donné aucune explication à cet égard au nouveau gouvernement de France. Celui-ci, du reste, a ajouté le noble lord, ne s'est guère préoccupé que de l'accueil que nous pouvions faire aux ministres du roi déchu. Dans une lettre particulière adressée à lord Normanby par charge notre ambassadeur de s'expliquer s'il en était besoin; l'Angleterre accueillera toujours ceux qui viennent y chercher un asile, mais le gouvernement français peut être certain que notre conduite à son égard ne cessera jamais d'être loyale et honorable. On ne peut pas supposer que nous nous mêlerons à des intrigues hostiles à ce gouvernement.

Lord Palmerston s'est également expliqué sur le départ du duc et de la duchesse de Montpensier. Il est vrai que l'Angleterre de leur propre gré, et non parce que le gouvernement leur en aurait donné l'ordre, comme le bruit s'en est répandu. Cet ordre aurait été provoqué par une découverte faite aux Tuileries et qui serait de nature à compromettre le duc et la duchesse de Montpensier. Il n'existe rien de semblable; dans tous les cas, le gouvernement de Sa Majesté n'en a reçu aucune information.

Les journaux anglais disent que le général Cavaignac a été nommé ministre de la guerre à Paris. Ils ajoutent que les Russes rôdent dans la capitale de France ont reçu l'ordre de s'en éloigner immédiatement.

On a reçu à Londres une lettre annonçant que M. de Rotschild a donné 100,000 francs pour contribuer à l'équipement de la garde nationale de Vienne.

INDE.—La Banque de l'Union à Calcutta s'est déclarée en faillite. Le pays est tranquille.

DES ELECTIONS EN FRANCE.

Nous avons reçu de plusieurs de nos lecteurs la demande de publier en son entier la circulaire de M. Ledru-Rollin, ministre de l'intérieur, qu'ils n'ont vu reproduite nulle part et dont nous n'avons nous-même donné hier que la paraphrase, par M. D'Assailly, petit-fils de Latreyère. La voici, telle que nous la trouvons dans la *Presse* du 13 mars. Elle est divisée en cinq chapitres et adressée aux commissaires du Gouvernement provisoire:

1. *Vos pouvoirs*

Ils sont illimités. Agent d'une autorité révolutionnaire, vous êtes révolutionnaire aussi. La victoire du peuple vous a imposé le mandat de faire proclamer, de consolider son œuvre. Pour vous en rendre compte, vous n'avez qu'à vous vous en souvenir, vous ne trouvez que de votre conscience, vous devez faire ce que les circonstances exigent pour le salut public.

Grâce à nos travaux, cette mission n'a rien de terrible. Jusqu'ici vous n'avez eu à briser aucune résistance sérieuse, et vous avez pu demeurer calme dans votre force; il ne faut cependant vous faire illusion sur l'état du pays. Les sentiments républicains y doivent être énergiquement exercés, et pour cela il faut confier toutes les fonctions politiques à des hommes sûrs et sympathiques. Partout les préfets et sous-préfets doivent être changés; tous les maires locaux les recluire leur maintien. C'est à vous de faire comprendre aux populations qu'on ne peut conserver ceux qui ont reçu un pouvoir dont chaque acte était une corruption.

La nomination des sous-commissaires remplaçant ces fonctionnaires vous appartient. Vous n'en référerez toutes les fois que vous éprouverez quelque hésitation. Choisissez des préférence des hommes appartenant au chef-lieu; vous ne les prendrez dans l'arrondissement même que lorsque vous les aurez engagés d'essayer de centre; n'oubliez pas les jeunes gens. L'ardeur et la générosité sont le privilège de cet âge, et la République a besoin de ces belles qualités.

Vous pourvoirez aussi au remplacement des maires et des adjoints. Vous les designerez provisoirement, en les investissant du pouvoir ordinaire. Si les conseils municipaux sont hostiles, vous les dissoudrez, et de concert avec les maires, vous constituerez une municipalité provisoire; mais vous n'aurez recours à cette mesure que dans un cas de rigoureuse nécessité. Je crois que la grande majorité des conseils municipaux peut être conservée, en mettant à leur tête des chefs nouveaux.

2. *Vos rapports avec les chefs militaires.*

Vous exercez les pouvoirs de l'autorité exécutive; la force armée est donc sous vos ordres. Vous la respérez, vous la mettez en mouvement; vous pouvez même, dans les cas graves, suspendre un chef de corps, en m'en référant immédiatement. Mais vous devez apporter de grands ménagements dans cette partie de vos fonctions. Tout ce qui, de votre part, blesserait la juste susceptibilité des chefs de corps ou du soldat serait une faute inexcusable. J'ai appris que, dans plusieurs départements, les commissaires n'ont pas établi entre eux chaque lien [illegible] et l'autorité militaire; je m'en étonne et vous invite à ne pas manquer à ces règles si simples de bonne politique et de convenance.

L'armée a montré dans ces derniers événements une vive sympathie à la cause républicaine. Il faut se la rattacher de plus en plus. Elle est peuple comme nous, elle est la première barrière qui s'opposera à une invasion. Le commerce a reçu en ce moment un nouvel coup; il ne trouvera pas de sûreté, si l'on ne le rassure. Il faut que le commerce et l'industrie se malle force. Inspection faite, il découvrira que son sort lui est uni, une somme de sûreté. Un mandat d'arrêt a été décerné contre Dupont de l'Eure.

—John McPutter a été arrêté sous prévention de vol. Il sera prochainement examiné.

CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ No 2.—Le Conseil s'est réuni hier sous la présidence du recorder Baldwin. D'après le rapport hebdomadaire du trésorier, les recettes de la semaine se sont élevées à $18,651 52, les dépenses à $15,688 60; ce qui laisse une balance dans le trésor numéraire de $2,945 99.

On lit un message du Maire, transmettant une copie de la résolution passée par le Conseil de la Première Municipalité relative à certaines nuisances occasionnées par la Compagnie du Gaz dans le Bayou St-Jean. M. Bolint présente une résolution pour la nomination d'un comité spécial chargé de s'entendre avec un comité semblable de la Première Municipalité. Après une assez vive discussion, cette résolution est adoptée, et le lundi suivant désigne de ce comité MM. Bolint, Smither et Cook.

On lit une communication du voyer, relative aux travaux ordonnés par le dernier Conseil. Ce document étant très long, le Conseil se dispense de la lecture, et en ordonne l'impression.

Le voyer transmet au Conseil plusieurs propositions enchérissent pour le pavage de la rue du Marché. Elles sont renvoyées au comité des rues et débarcadères.

On lit une lettre du Col. Maunsel White, protestant contre l'ouverture de la rue Benton. Elle est renvoyée au comité des rues et débarcadères.

Diverses mesures de police sont ensuite adoptées, puis le Conseil procède à l'élection des différents commissaires de police. Ils sont tous réélus, à l'exception de M. Morris qui est élu pour le troisième district. Les personnes suivantes sont ensuite élues membres du bureau de santé: les docteurs Harral et Rogers, et MM. G. W. Andrews et J. P. Freret. Puis le Conseil s'ajourne.

FEUILLETON.

Episodes des guerres républicaines.

LE CAPITAINE L'HERMITE.

LA FRÉGATE LA PRENEUSE.

II

Plus compromise que jamais par la perte de son embouchure, et prédant tout à coup à l'impuissance de la marine, la *Preneuse* s'approche de la Martinique du fort, dont le courant l'a rapprochée.

Elle n'en continue pas moins à répondre bravement au feu qu'on dirige de toutes parts sur elle. Assis sur son banc de quart, l'Hermite marche plus des yeux le point pour qu'il a signalé et qui grossit peu à peu à mesure qu'il s'approche en ressent la mulace des flots.

Le capitaine appelle auprès de lui ses deux lieutenants, et leur montrant l'horizon du doigt:

—Vous voyez cette masse noire que nous apporte la vague, reprend l'Hermite. Des heures incertaines l'environnent; parfois des langues de flammes jaillissent de ses flancs. C'est un brûlot que nos bons amis les Anglais nous ont dépêché.

Les deux officiers pâlirent.

—Tant donc battre en retraite, ajoute l'Hermite; préparez tout pour l'appareillage. Que nos hommes ignorent le nouveau danger qui va nous assaillir.

—Hola le petit fac! s'écrie le lieutenant Dalbarde. Coupe le cable et borde les huniers!

A ces mots vingt hommes s'élancèrent dans la mature. Après un instant de confusion apparente, la *Preneuse* se balance au instant sur elle-même, prenant le flot de son avant et commence à tracer un large sillage, pour éloigner le brûlot. Les anglais [illegible] bourrer de ces [illegible]

[illegible] Mais [illegible] la *Preneuse* [illegible] [illegible] [illegible]